

FICHE DE RENSEIGNEMENTS INSCRIPTION RENTREE 2024-2025

Ecole maternelle Le Petit Prince Patay

ENFANT

Nom : _____ Prénom(s) : _____

Date de naissance : _____ Lieu (commune et département) : _____

Adresse : _____

RESPONSABLE LEGAL 1

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Profession ou catégorie socio-professionnelle (code) : _____

Tél. mobile : _____ Tél. domicile : _____ Tél. travail : _____

Adresse mail : _____

RESPONSABLE LEGAL 2

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Profession ou catégorie socio-professionnelle (code) : _____

Tél. mobile : _____ Tél. domicile : _____ Tél. travail : _____

Adresse mail : _____

SITUATION PERSONNELLE

L'enfant vit :

chez ses parents chez son père chez sa mère

en alternance chez son père et sa mère

autre (préciser) : _____

Merci de fournir, si nécessaire, le jugement précisant la ou les personnes disposant de l'autorité parentale et indiquant les modalités de garde de l'enfant.

A-t-il des soucis de santé : non oui (préciser) : _____

Merci de répondre aux questions concernant votre enfant (uniquement pour les inscriptions en petite section)

Nom et prénom :	
Quel est son mode de garde actuel ? <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Halte-garderie <input type="radio"/> Nourrice <input type="radio"/> A la maison <input type="radio"/> Autres : _____ 	Est-il autonome dans la vie quotidienne ? <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Il sait mettre son manteau et ses chaussures <input type="radio"/> Il sait aller aux toilettes seul (s'essuyer) <input type="radio"/> Il sait se laver les mains <input type="radio"/> Il mange seul, avec des couverts <input type="radio"/> Il sait se moucher
A-t-il des grands frères et sœurs ? <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non 	Connait-il un enfant déjà scolarisé à l'école maternelle ? Si oui, merci de préciser le nom de l'enfant : <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui : _____
Au niveau du langage, vous diriez que votre enfant : <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Ne parle pas encore <input type="radio"/> Prononce des mots <input type="radio"/> Fait des phrases courtes 	En moyenne, combien de temps votre enfant passe-t-il devant les écrans ? <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Il ne regarde jamais <input type="radio"/> Moins de 30 minutes par jour <input type="radio"/> De 30 minutes à 1h30 <input type="radio"/> Plus de 1h30
Votre enfant est-il propre ? <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> En cours d'apprentissage 	Votre enfant : <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Connait plusieurs couleurs <input type="radio"/> Tient un crayon <input type="radio"/> Ecoute une histoire

Lors de l'entrée à l'école maternelle, nous attendons que les enfants soient propres, qu'ils sachent mettre leurs chaussures et leur manteau, exprimer leurs besoins par des mots compréhensibles.

3 - 6 - 9 - 12+, des écrans adaptés à chaque âge

Avant 3 ans

Jouer avec votre enfant est la meilleure façon de favoriser son développement.

Je préfère les histoires lues ensemble, les comptines et les jeux partagés aux écrans.

La télévision allumée nuit aux apprentissages de votre enfant même s'il ne la regarde pas.

Jamais de télé dans la chambre.

Les outils numériques, c'est toujours accompagné, pour le seul plaisir de jouer ensemble.

De 3 à 6 ans

Je fixe des règles claires sur les temps d'écran.

Je respecte les âges indiqués pour les programmes.

La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.

J'interdis les outils numériques pendant le repas et avant le sommeil. Je ne les utilise jamais pour calmer mon enfant.

Jouer à plusieurs, c'est mieux que seul.

De 6 à 9 ans

Je fixe des règles claires sur le temps d'écrans, et je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait.

La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.

Je paramètre la console de jeux.

Je parle du droit à l'intimité, du droit à l'image, et des 3 principes d'Internet :

- 1) Tout ce que l'on y met peut tomber dans le domaine public ;
- 2) Tout ce que l'on y met y restera éternellement ;
- 3) Il ne faut pas croire tout ce que l'on y trouve.

De 9 à 12 ans

Je détermine avec mon enfant l'âge à partir duquel il aura son téléphone mobile.

Il a le droit d'aller sur Internet, je décide si c'est seul ou accompagné.

Je décide avec lui du temps qu'il consacre aux différents écrans.

Je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait.

Je lui rappelle les 3 principes d'Internet.

Après 12 ans

Mon enfant « surfe » seul sur la toile, mais je fixe avec lui des horaires à respecter.

Nous parlons ensemble du téléchargement, des plagiat, de la pornographie et du harcèlement.

La nuit, nous coupons le WIFI et nous éteignons les mobiles.

Je refuse d'être son « ami » sur les réseaux sociaux.

Ils peuvent changer !

Même si vos enfants font tout pour vous convaincre qu'il est inutile d'essayer de les faire changer, ils ont beaucoup plus de souplesse que vous ne le pensez. N'hésitez pas à modifier les règles, à condition qu'elles soient claires et que vous laissiez à vos enfants un peu de temps pour s'y adapter.

À tout âge, choisissons ensemble les programmes, limitons le temps d'écran, invitons les enfants à parler de ce qu'ils ont vu ou fait, encourageons leurs créations.

C'est tous ensemble que nous modifierons notre relation aux écrans. Rejoignez nous sur <http://3-6-9-12.org>